

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°16/2017

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice  
Présents  
Pour  
Contre  
Abstention  
Non participation au  
vote

22
13
14
0
-
-

L'an deux mille dix sept,

Le seize mars à quatorze heures trente minutes,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président,

**Etaient présents** : Messieurs Charles de COURSON, Jean-Marc ROZE, Roland BOULARD, Jean-Raymond EGON, Jean-Michel POINTUD, Raphaël BLANCHARD, Alphonse SCHWEIN, Gérard DULION, Stéphane LANG,  
Et Mesdames Frédérique SCHULTHESS, Dominique DETERM, Annie COULON, Marie-Thérèse PICOT.

**Absent représenté** : Monsieur Vincent VERSTRAETE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc ROZE.

**OBJET : HABILITATION DU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION DE COLLECTE DES DECHETS / IMPLANTATION DE MOBILIERS ENTERRES POUR LA GESTION DES DECHETS EN HABITAT COLLECTIF – CONVENTION CADRE D'USAGE POUR LES ANNEES 2016 A 2029**

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Vu les articles L1424-24 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 07/2017 du 13 mars 2017 portant sur la tour d'habitation du CSPR de Reims-Witry – rue du caporal-chef Divry - acquisition – compromis et acte de vente,

Vu le projet de convention de collecte des déchets / implantation de mobiliers enterrés pour la gestion des déchets en habitat collectif – convention cadre d'usage pour les années 2016 à 2029 entre la communauté urbaine du Grand Reims, la ville de Reims et le SDIS de la Marne,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- **AUTORISE** le président à signer la convention ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE  
29 MARS 2017  
PREFECTURE DE LA MARNE  
L.S.J.